



**FédEO**  
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN OSTÉOPATHIE

Edition 2022

# INDICATEUR FÉDEO DU COÛT DE LA RENTRÉE



# SOMMAIRE

- > **PAGE 1**  
AVANT-PROPOS
- > **PAGE 2**  
PRÉSENTATION DE LA FÉDEO
- > **PAGE 3**  
PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE
- > **PAGE 4**  
ANALYSE SYNTHÉTIQUE POUR LA RENTRÉE 2022
- > **PAGE 5**  
ANALYSE APPROFONDIE POUR LA RENTRÉE 2022 ET REVENDICATIONS DE LA  
FEDEO
- > **PAGE 13**  
MÉTHODOLOGIE POSTE PAR POSTE DE DÉPENSES
- > **PAGE 16**  
ANNEXE 1
- > **PAGE 17**  
CONTACTS

## AVANT-PROPOS

À l'approche de la rentrée 2022, la FédEO (Fédération nationale des Étudiants en Ostéopathie) publie **sa quatrième édition du coût de la rentrée** spécifique aux étudiant.e.s en ostéopathie.

Publié par la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) depuis 2002, l'indicateur du coût de la rentrée a pour vocation de calculer le coût moyen d'une rentrée pour un.e étudiant.e français.e et d'ainsi mesurer l'évolution de ses dépenses dans le temps. Il permet ainsi de nourrir les revendications politiques et sociales, que nous défendons à la FédEO, en constatant les avancées et les reculs sur la situation économique globale des étudiant.e.s.

L'indicateur du coût de la rentrée sépare les frais de vie courante et les frais spécifiques à la rentrée. Nous basons nos calculs sur le recensement et l'indicateur du coût de la rentrée réalisé par la FAGE, que nous avons adapté à la répartition géographique de nos écoles en France et aux frais spécifiques de nos études.

En effet, la spécificité de nos études impliquent de nombreux et importants frais. L'accès aux aides et aux services proposés aux étudiant.e.s est loin d'être développé et accessible à tous les étudiant.e.s en ostéopathie.

À l'instar des années précédentes, le coût de la rentrée 2022 pour un.e étudiant.e en ostéopathie est en augmentation. Pour l'année 2022, le coût moyen de la rentrée pour un.e étudiant.e arrivant en première année d'école d'ostéopathie, non boursier.ière, s'élève à **11 632€**, ce qui représente **une augmentation de 5,41%** par rapport à la rentrée 2021.

**En 2022, le coût total de la rentrée scolaire d'un.e étudiant.e en ostéopathie est 4,6 fois plus élevé que le coût moyen d'un étudiant.e.s universitaire en France (11632 contre 2527)**

## PRÉSENTATION DE LA FÉDEO

La Fédération nationale des Etudiants en Ostéopathie est l'organisation étudiante représentative des étudiant.e.s en ostéopathie de France.

Fondée en 2006 sous le nom de l'UNEO (Union Nationale des Etudiants en Ostéopathie), la FédEO rassemble les associations étudiantes des différents établissements de formation agréés en ostéopathie de France. Elle appartient à la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes), premier organisation de France, qu'elle administre. Ainsi, la FédEO travaille à l'intégration des étudiant.e.s en ostéopathie dans le milieu étudiant en travaillant aux côtés de la FAGE et de ses nombreux associations adhérentes.

La FédEO représente les étudiant.e.s en ostéopathie auprès des acteurs de l'ostéopathie et aussi auprès des instances nationales en tant qu'interlocutrice privilégiée.

Cette année, le Bureau National de la FédEO est composé de 16 membres, tous étudiants en ostéopathie. La fédération défend la formation et les droits des étudiants tout en proposant différents évènements tout au long de son mandat comme un Congrès Annuel autour d'un thème de notre futur métier en faisant intervenir des professionnels de leur domaine, des formations en lien avec la vie associative et la vie étudiante actuelle, en accompagnant les étudiants pour faire valoir leurs droits et en les incitant à devenir acteur.ice de leur citoyenneté.

La FédEO oeuvre pour porter les revendications des étudiants qu'elle représente afin d'améliorer leurs conditions de vie et d'études.

Grâce au travail de ses différents pôles, le Bureau National s'engage à défendre les intérêts des étudiant.e.s en ostéopathie auprès des différents acteurs du paysage professionnel et institutionnel afin de garantir un système d'enseignement pérenne et adapté à leurs besoins.

En France, on compte 27 écoles d'ostéopathie pour des étudiant.e.s souhaitant entrer en formation initiale d'ostéopathe. Ces écoles sont agréées par le Ministère de la Santé et de la Prévention afin de délivrer le titre d'ostéopathe.

## PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

L'indicateur du coût de rentrée illustre le coût moyen de la rentrée pour un.e étudiant.e entrant en première année d'ostéopathie, sans double inscription à l'université, non boursier.ière, et ne vivant plus au domicile familial.

Cet indicateur est calculé à partir des indicateurs déterminés par la FAGE (selon une méthodologie précise, reproductible et détaillée ci-après) et du travail réalisé par la FédEO afin d'y ajouter les frais spécifiques à notre filière. Ce travail permet ainsi d'obtenir des chiffres spécifiques à nos études et à nos problématiques d'étudiant.e en ostéopathie.

Il prend en compte l'ensemble des dépenses d'un.e étudiant.e pour subvenir à ses besoins et réaliser son année d'étude dans de bonnes dispositions. L'indicateur rassemble plusieurs dépenses réparties en deux catégories chacune composées de plusieurs postes de dépenses :

- **Les frais de vie courante** : il s'agit de frais fixes au cours des mois de l'année, qui comprennent : le loyer et les charges locatives, l'alimentation, les frais vestimentaires, les produits d'hygiène et d'entretien, la téléphonie et internet, les transports et les loisirs.
- **Les frais spécifiques de rentrée académique** : il s'agit des frais d'inscription, de l'acquittement de la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC), la souscription à une complémentaire santé, les frais d'agence, l'assurance logement et le matériel pédagogique..

Le calcul de cet indicateur suit une méthodologie rigoureuse qui prend en compte des critères qualitatifs et quantitatifs pour chaque poste de dépense.

Les frais de scolarité ont été calculés pour un total de 23 écoles sur 27. Ces données ont été recueillies en ligne sur le site internet de chaque école, accessible à tout à chacun, recueillis auprès des étudiant.e.s, ou ont été transmises par l'établissement. Les données de 4 écoles ne sont ni renseignées en ligne, ni transmises par l'établissement.

La somme globale permet de mettre en évidence les dépenses importantes imposées à un.e étudiant.e en ostéopathie et souligne les difficultés qu'elles entraînent.

# ANALYSE SYNTHÉTIQUE POUR LA RENTRÉE 2022

Pour la rentrée 2022, le coût de la rentrée s'élève à **11 632 €** pour un.e étudiant.e en ostéopathie, soit une augmentation de **5,41%** par rapport à l'année dernière.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette hausse : l'augmentation des frais d'inscription, l'augmentation de la CVE-C, l'augmentation due à l'inflation de nombreux postes de dépenses de la vie courante notamment des consommables (comme l'alimentation).

## Évolution du coût de la rentrée pour un.e étudiant.e en ostéopathie primo-entrant.e, de 20 ans, non-bourser.ière entre 2017 et 2022

|                                 | Montant 2017    | Montant 2018    | Montant 2020    | Montant 2021    | <b>Montant 2022</b> | Taux de différence entre 2021 et 2022 |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|---------------------------------------|
| Frais spécifiques de la rentrée | 9872 €          | 9745 €          | 9794 €          | 9871 €          | <b>10 468 €</b>     | ↑<br>+ 6,05 %                         |
| Frais de la vie courante        | 1189 €          | 1092 €          | 1193 €          | 1132 €          | <b>1 164 €</b>      | ↑<br>+ 2,83 %                         |
| Frais exceptionnels             | -               | -               | -               | 32 €*           | -                   | -                                     |
| <b>Total</b>                    | <b>11 061 €</b> | <b>10 837 €</b> | <b>10 987 €</b> | <b>11 035 €</b> | <b>11 632 €</b>     | ↑<br>+ 5,41 %                         |

Les données en rouge représentent une augmentation ; en vert, une diminution.

Les données en jaune représentent les données prises en compte pour le calcul total des frais spécifiques de rentrée pour la suite du dossier. Les données en rose représentent les données prises en compte dans le calcul total des frais de la vie courante pour la suite du dossier. Les montants pour 2022 sont indiqués en gras.

**Les frais spécifiques de la rentrée** qui représentent les frais de scolarité, la CVEC, les frais d'agence, l'assurance logement et le matériel pédagogique augmentent de **6,05%** par rapport à l'année dernière.

**Les frais de vie courante** qui représentent les dépenses mensuelles d'un.e étudiant.e lors d'une année pédagogique augmentent de **2,83%**. Cette évolution s'explique par une augmentation du coût des loyers, des produits consommables (alimentation, hygiène, vêtements) et des transports.

*Remarque :* Les montants 2017 et 2018 proviennent de l'indicateur du coût de la rentrée de l'étudiant en ostéopathie, fait par la FédEO à ces dates. L'indicateur du coût de la rentrée 2019 n'a pas été publié.

(\*) En 2021, 32 €/ mois était alloué à l'achat de masques dont le port était obligatoire dans la vie quotidienne. Il s'agit de frais exceptionnels qui ne rentrent pas dans le calcul de cette année 2022

# ANALYSE APPROFONDIE POUR LA RENTRÉE 2022 ET REVENDICATIONS DE LA FÉDEO

## LES FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

### LES FRAIS DE SCOLARITÉ

**Montant moyen des frais de scolarité et de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et Campus)  
entre 2017 et 2022**

|               | Montant<br>2017 | Montant<br>2018 | Montant<br>2020 | Montant<br>2021 | <b>Montant<br/>2022</b> | Taux de différence<br>entre 2021 et 2022 |
|---------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------------|--|
| Rentrée en P1 | 8 450 €         | 8 450 €         | 8 550 €         | 8 668 €         | <b>8 986 €</b>          | ↑<br>+ 3,67 %                            |
| CVEC          | 0 €             | 90 €            | 92 €            |                 | <b>95 €</b>             | ↑<br>+ 3,26 %                            |
| Total         | 8 450 €         | 8 540 €         | 8 642 €         | 8 760 €         | <b>9 081 €</b>          | ↑<br>+ 3,66 %                            |

*Remarque :* À la suite de la crise sanitaire notamment, les frais d'inscription pour l'année universitaire 2020-2021 ont été gelés. Ce gel ne concerne pas les étudiant.e.s en ostéopathie. Ce n'est pas le cas de la CVEC qui elle, est calquée sur l'inflation (loi ORE - Art. 12).

Pour la rentrée 2022, les frais de scolarité moyens pour entrer en première année d'école en ostéopathie augmentent de **3,67%** ; pour atteindre **8 986 €** en moyenne sur l'ensemble du territoire.

On note une grande disparité du montant des frais de scolarité selon les régions de France (voir le tableau ci-après). En effet, on relève des frais de scolarité variant entre 7 580 et 9 900 € pour une inscription en première année d'école d'ostéopathie. On peut donc observer une inégalité territoriale importante pour les études d'ostéopathie en France.

Aussi, nous regrettons le manque de transparence concernant les frais d'inscription dans les différentes écoles de France. Il est parfois peu, voire impossible, d'être renseigné.e sur les montants sans commencer à s'engager dans le processus d'inscription. Pourtant, la FédEO juge important qu'un.e étudiant.e souhaitant s'engager dans ce cursus puisse le faire en ayant accès à l'ensemble des informations financières.

**La FédEO souhaite s'engager à travailler avec toutes les écoles afin de garantir une transparence dans la communication des informations aux étudiant.e.s en ostéopathie afin de garantir leur respect de leurs intérêts.**

Concernant **la contribution de vie étudiante et de campus** qui résulte de la Loi "Orientation et réussite des étudiants" promulguée le 8 mars 2018, l'augmentation de 3€ de celle-ci, cette année, explique une augmentation des frais spécifiques de rentrée.

Selon l'article L.841-4 du code de l'éducation, la CVEC est "destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire et d'éducation à la santé réalisées à l'intention des étudiants". Cette contribution, depuis 2020 de 92 €, augmente cette année de 3€. Elle est collectée par le CROUS (Conseil Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires) avant d'être distribuée à différents établissements. Chaque étudiant.e en France inscrit.e en formation initiale dans un établissement supérieur doit payer la CVEC. L'ensemble des étudiant.e.s en ostéopathie s'acquitte donc de cette somme chaque année. Pourtant, la grande majorité de nos étudiant.e.s n'ont pas accès aux différents services universitaires (Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), aux Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et aux Services Universitaires Chargés de l'Action Culturelle (SUAC).

Les étudiant.e.s en ostéopathie ne sont pas autorisés à accéder à ces différents services soit car aucun accord n'est prévu pour les accueillir, soit car les écoles sont éloignées géographiquement des installations universitaires.

Pour la première fois cette année, des étudiant.e.s ostéopathes ont pu se présenter aux élections CROUS pour siéger au conseil. Ainsi, on compte 3 élu.e.s CROUS, étudiant.e.s en ostéopathie en France dans trois régions différentes. Grâce à cette avancée majeure, la voix des étudiant.e.s en ostéopathie pourra être portée devant le conseil du CROUS pour faire avancer l'accès aux différents services.

**Pour toutes ces raisons, la FédEO s'engage avec la création de la commission "Accès aux bourses et aux services du CROUS" et par son travail actif auprès des écoles, à travailler à la valorisation du statut des étudiant.e.s en ostéopathie pour l'accès aux services universitaires auxquelles ils devraient avoir accès grâce à l'acquittement de la CVEC.**

## Montant des frais de scolarité, d'inscription et d'examen d'aptitude des 23 écoles d'ostéopathie en France recensées par la FédEO

| Ecoles  | Frais de scolarité 2022-2023 | Frais d'inscription | Frais d'examen d'aptitude | Total frais de scolarité 2022-2023 |
|---|------------------------------|---------------------|---------------------------|------------------------------------|
| ATSA (Lyon)                                     | 8150 €                       | 250 €               | 100 €                     | <b>8400 €</b>                      |
| CEESO Lyon                                      | 8750 €                       | 75 €                | -                         | <b>8825 €</b>                      |
| CEESO Paris                                     | 8217 €                       | 80 €                | -                         | <b>8297 €</b>                      |
| CIDO (Saint-Etienne)                            | 9300 €                       | 150 €               | -                         | <b>9450 €</b>                      |
| COB (Bordeaux)                                  | 9300 €                       | -                   | -                         | <b>9300 €</b>                      |
| Collège Ostéopathique du Pays Basque (Biarritz) | 7400 €                       | 180 €               | -                         | <b>7580 €</b>                      |
| COS (Strasbourg)                                | 9300 €                       | 150 €               | -                         | <b>9450 €</b>                      |
| CSO Paris                                       | 8960 €                       | 120 €               | -                         | <b>9080 €</b>                      |
| CSO Toulouse                                    | 9100 €                       | -                   | -                         | <b>9100 €</b>                      |
| Ecole Danhier Ostéopathie (Paris)               | 7650 €                       | -                   | -                         | <b>7650 €</b>                      |
| EO Paris  | 9900 €                       | -                   | -                         | <b>9900 €</b>                      |
| ESO Paris                                       | 9450 €                       | -                   | -                         | <b>9450 €</b>                      |
| HOLISTEA (Cergy-Pontoise)                       | 9120 €                       | 180 €               | -                         | <b>9300 €</b>                      |
| IdHEO (Nantes)                                  | 8810 €                       | 70 €                | -                         | <b>8880 €</b>                      |
| IDO (Paris)                                     | 9450 €                       | 95 €                | -                         | <b>9545 €</b>                      |
| IFO-GA (Avignon)                                | 8590 €                       | 140 €               | -                         | <b>8730 €</b>                      |
| IFSO (Vichy)                                    | 8500 €                       | 150 €               | -                         | <b>8650 €</b>                      |
| INSO (Lille)                                    | 8490 €                       | -                   | 170 €                     | <b>8490 €</b>                      |
| IOR (Rennes)                                    | 9378 €                       | 375 €               | -                         | <b>9753 €</b>                      |
| ISOGM (Montpellier)                             | 9600 €                       | 250 €               | -                         | <b>9850 €</b>                      |
| ISOstéo (Lyon)                                  | 8900 €                       | -                   | -                         | <b>8900 €</b>                      |
| ITO (Toulouse)                                  | 9300 €                       | -                   | -                         | <b>9300 €</b>                      |
| OSCAR (Strasbourg)                              | 8800 €                       | -                   | -                         | <b>8800 €</b>                      |
|   | -                            |                     | Moyenne                   | <b>8986 €</b>                      |

Les écoles dont les données sont connues par la FédEO pour le calcul du coût de la rentrée 2022 sont indiqués dans l'ordre alphabétique.

## LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

### Montant moyen pour une complémentaire « Essentielle LMDE »

|      | Montant 2021 | <b>Montant 2022</b> | Taux de différence entre 2021 et 2022 |
|------|--------------|---------------------|---------------------------------------|
| LMDE | 307,20 €     | <b>307,20 €</b>     | =                                     |

## L'ASSURANCE LOGEMENT

### Montant moyen pour une assurance logement entre 2017 et 2022

|                          | Montant 2017 | Montant 2018 | Montant 2020 | Montant 2021 | <b>Montant 2022</b> | Taux de différence entre 2021 et 2022 |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|---------------------------------------|
| Moyenne en Région        | 73,01 €      | 73,68 €      | 65,72 €      | 67,88 €      | <b>75,72 €</b>      | ↑<br>+ 11,55%                         |
| Moyenne en Ile-de-France | 62,00 €      | 64,00 €      | 64,00 €      | 69,00 €      | <b>77,84 €</b>      | ↑<br>+ 12,81%                         |

## LES FRAIS D'AGENCE

### Montant moyen des plafonds des frais d'agence par année et par zone géographique.

|                          | Montant 2018 | Montant 2020 | Montant 2021 | <b>Montant 2022</b> | Taux de différence entre 2021 et 2022 |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|---------------------------------------|
| Moyenne en Région        | 243,00 €     | 232,00 €     | 232,00 €     | <b>232,00 €</b>     | =                                     |
| Moyenne en Ile-de-France | 300,00 €     | 300,00 €     | 300,00 €     | <b>300,00 €</b>     | =                                     |

Aux vues de la répartition géographique des écoles d'ostéopathie en France, de nombreux.ses étudiant.e.s sont dans l'obligation de quitter le domicile familial et de se procurer un logement. L'impossibilité d'accès à un logement CROUS ou à une bourse d'accompagnement pour les étudiant.e.s qui en auraient besoin, oblige les étudiant.e.s en ostéopathie à déboursier des frais dans la recherche d'un logement qui représente un poste de dépense important et en augmentation de 11,55% dans les régions de France et de 12,81% en Ile-de-France, en 2022.

**Pour ces raisons, la FédEO s'engage avec la création de la commission "Accès aux bourses et aux services du CROUS" à travailler à la valorisation du statut des étudiant.e.s en ostéopathie pour l'accès aux services de logement CROUS.**

## LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

### Montant moyen des frais pour le matériel pédagogique pour un.e étudiant.e ostéopathe

|   | Montant<br>2017 | Montant<br>2018 | Montant<br>2020 | Montant<br>2021 | <b>Montant<br/>2022</b> | Taux de différence<br>entre 2021 et 2022 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------------|--|
| Frais pour du matériel d'écriture, des fournitures diverses et un sac-à-dos | 238,20 €        | 239,22 €        | 256,25 €        | 262,97 €        | <b>304,58 €</b>         | ↑<br>+ 15,82%                            |
| Frais spécifique d'un.e étudiant.e ostéopathe                               | 196,80 €        | 195,78 €        | 246,75 €        | 240,03 €        | <b>466,99 €</b>         | ↑<br>+ 94,55%                            |
| Total   | 435,00 €        | 435,00 €        | 503,00 €        | 503,00 €        | <b>771,57</b>           | ↑<br>+ 53,39%                            |

### Montant moyen du matériel demandé à un.e étudiant.e ostéopathe en première année

|                              | <b>Montant 2022</b> |
|------------------------------|---------------------|
| Blouse                       | <b>20,30 €</b>      |
| Housse de table ou serviette | <b>14,32 €</b>      |
| Table d'examen               | <b>278,37 €</b>     |
| Atlas d'anatomie             | <b>85,00 €</b>      |
| Livre de physiologie         | <b>69,00 €</b>      |
| Total                        | <b>466,99 €</b>     |

Pour la rentrée 2022, le montant des frais pour l'achat de matériel pédagogique nécessaire pour tout.e étudiant.e augmente de **15,82%** ; à cela s'ajoute, le matériel spécifique à un.e étudiant.e ostéopathe qui s'élève (selon les éléments choisis cette année) à **466,99 €** pour l'achat d'une blouse, d'une housse de table, d'une table d'examen, de deux ouvrages pédagogiques (anatomie et physiologie). Il s'agit d'une moyenne réalisée sur les frais des articles les plus souvent demandés à un.e étudiant.e ostéopathe en P1. *A noter que la blouse est parfois fournie par l'école ou bien demandée plus tard durant le cursus.*

**Les frais de rentrée scolaire d'un.e étudiant.e en ostéopathie sont donc 2,5 fois plus importants que ceux d'un.e étudiant.e universitaire.**

# LES FRAIS DE VIE COURANTE

## LE LOYER

Montant moyen d'un loyer par lieu et par année entre 2017 et 2022

|                          | Montant<br>2017 | Montant<br>2018 | Montant<br>2020 | Montant<br>2021 | <b>Montant<br/>2022</b> | Différence entre<br>2021 et 2022 |
|--------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------------|----------------------------------|
| Moyenne en Région        | 465,93 €        | 468,04 €        | 490,84 €        | 499,95 €        | <b>508,93 €</b>         | ↑<br>+ 1,80%                     |
| Moyenne en Ile-de-France | 634,62 €        | 640,75 €        | 659,84 €        | 674,30 €        | <b>670,76 €</b>         | ↓<br>-0,52%                      |

Pour la rentrée 2022, le montant des loyers augmente de **1,80%** en Région pour atteindre une valeur moyenne de 508,93 € par mois. A noter, la moyenne des loyers par régions a été calculée en se basant sur l'ensemble des villes universitaires et pas uniquement sur les villes accueillant une école d'ostéopathie. Nous pouvons observer une hétérogénéité très importante des prix des loyers selon la ville d'étude qui peuvent expliquer un montant de loyer différent d'une ville à l'autre en région. Pour la région Ile-de-France, on note une légère diminution de 0,52%.

Les étudiant.e.s en ostéopathie n'ont pas suffisamment accès aux résidences universitaires puisque les places dans celles-ci sont attribuées par ordre de priorité aux étudiants boursiers du CROUS, statut dont les étudiant.e.s ostéopathe ne bénéficient pas. Les étudiant.e.s en ostéopathie sont donc dans l'obligation de trouver un logement par leurs propres moyens.

**Avec le travail mené par la commission "Accès aux bourses et aux services du CROUS", la FédEO exige un accès équitable à tous les services du CROUS, notamment quand la situation financière de l'étudiant.e le requiert.**

## LE REPAS AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE (RU)

Montant pour 20 repas CROUS au prix du ticket RU (3,30€).

|         | Montant 2017 | Montant 2018 | Montant 2020 | Montant 2021 | Montant 2022  | Taux de différence entre 2021 et 2022 |
|---------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------------------------------|
| Montant | 65,00 €      | 65,00 €      | 66,00€       | 66,00€       | <b>66,00€</b> | =                                     |

## LES CONSOMMABLES

Montant moyen pour un budget comprenant l'alimentation et l'achat d'équipement divers

|                                    | Montant 2018 | Montant 2020 | Montant 2021 | Montant 2022    | Taux de différence entre 2021 et 2022 |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|---------------------------------------|
| Courses Région                     | 163,01 €     | 172,22 €     | 179,74 €     | <b>198,47 €</b> | + 10,42%                              |
| Courses Ile-de-France              | 184,03 €     | 194,43 €     | 202,92 €     | <b>224,07€</b>  | + 10,42%                              |
| Ordinateur*                        | 25,00€       | 25,00€       | 30,00€       | <b>30,00€</b>   | =                                     |
| Vêtements*                         | 68,97€       | 74,97€       | 73,98€       | <b>74,97€</b>   | +1,34%                                |
| Produits d'hygiène*                | 14,42€       | 16,82€       | 18,64€       | <b>16,90€</b>   | +9,60%                                |
| Produit d'entretien*               | 25,48€       | 25,98€       | 31,78€       | <b>25,44€</b>   | +1,42%                                |
| Equipement divers* en Région       | 133,87€      | 142,77€      | 154,40€      | <b>157,63€</b>  | +6,57%                                |
| Equipement divers en Ile-de-France | /            | /            | /            | <b>168,82€</b>  | +6,68%                                |
| Total en Région                    | 296,88€      | 314,99€      | 334,14€      | <b>356,10€</b>  | ↑<br>+ 6,57%                          |
| Total en Ile-de-France             | 327,40€      | 347,34€      | 368,29€      | <b>392,89€</b>  | ↑<br>+6,68%                           |

Pour la rentrée 2022, le budget alloué aux consommables c'est-à-dire à l'alimentation et à l'achat d'équipements divers augmente de **6,57%** pour un.e étudiant.e habitant en région et de **6,68%** pour un.e étudiant.e d'Ile-de France. Tous les postes de dépenses augmentent à cause de l'inflation, avec une augmentation nette du coût de **l'alimentation** qui atteint **10,42% d'augmentation** dans la France entière ainsi que des **produits d'hygiène** qui se voient augmenter de **9,60%**.

Pour la majorité des étudiant.e.s ostéopathes de France, les services de restauration sont peu accessibles car les établissements de formation en ostéopathie sont non-universitaires et souvent éloignés géographiquement des campus. Les étudiant.e.s en ostéopathie ne peuvent donc pas prétendre aux tarifs de consommation proposés aux étudiant.e.s universitaires.

## LA TÉLÉPHONIE ET INTERNET

### Montant moyen entre trois opérateurs entre 2018 et 2022

|               | Montant 2018 | Montant 2020 | Montant 2021 | <b>Montant 2022</b> | Taux de différence entre 2021 et 2022 |
|---------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|---------------------------------------|
| Montant moyen | 49,32€       | 51,32€       | 54,99€       | <b>53,32€</b>       | ↓<br>-3,04%                           |

## LES LOISIRS

### Montant moyen pour un budget loisirs entre 2020 et 2022

|               | Montant 2020 | Montant 2021 | <b>Montant 2022</b> | Taux de différence entre 2021 et 2022 |
|---------------|--------------|--------------|---------------------|---------------------------------------|
| Région        | 73,00€       | 76,40€       | <b>76,40€</b>       | -                                     |
| Ile-de-France | 78,66€       | 82,06€       | <b>82,06€</b>       | -                                     |

## LES TRANSPORTS

### Montant moyen pour un budget transport

|               | Montant 2018 | Montant 2020 | Montant 2021 | <b>Montant 2022</b> | Taux de différence entre 2021 et 2022 |
|---------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|---------------------------------------|
| Région        | 100,55€      | 101,83€      | 100,97€      | <b>103,61€</b>      | ↑<br>+2,61%                           |
| Ile-de-France | 104,52€      | 105,22€      | 105,50€      | <b>109,66€</b>      | ↑<br>+3,94%                           |

Les frais de vie courante généraux sont augmentent de 2,83% en 2022. Afin de s'acquitter de ces derniers, de nombreux étudiant.e.s en ostéopathie se retrouvent dans l'obligation de cumuler un travail étudiant en plus de leurs emploi du temps scolaire chargé.

**La FédEO se positionne pour que tou.te.s étudiant.e.s en ostéopathie bénéficient d'un accès aux services du CROUS de manière homogène sur le territoire, notamment aux services de restauration et de logement.**

**La FédEO se positionne pour que tou.te.s étudiant.e.s en ostéopathie bénéficient d'un accès aux bourses proposées pour les étudiants quand leur situation le requiert.**

# MÉTHODOLOGIE POSTE PAR POSTE DE DÉPENSE

## L'INDICATEUR GLOBAL

Le calcul est réalisé en faisant la somme des frais de vie courante et des frais spécifiques calculés pour le mois de septembre 2022. Pour chaque poste, compte tenu du non-recensement des effectifs de chaque école d'ostéopathie, le calcul de moyennes pondérées se révélaient infaisable. Prenant en compte le contexte de vie spécifique de la région Ile-de-France, nous avons donc choisi de sélectionner les valeurs calculées pour les régions (comme les années précédentes) pour le calcul global. En revanche, un calcul prenant en compte spécifiquement les données IDF a également été réalisé. (voir annexe 1)

## LES FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

### LES FRAIS DE SCOLARITÉ

La moyenne des frais de scolarité pour l'année 2022-2023 a été calculée par rapport aux frais de scolarité de 23 écoles d'ostéopathie agréées dont on a recensé les montants. Certaines écoles demandent des frais plus ou moins importants de frais de dossier pour l'inscription qui sont pris en compte dans ce chiffre (variation entre 70 et 375€) pour 15 écoles parmi les 23. Quelques écoles demandent également des frais pour des tests d'aptitude à l'entrée de 100 à 170€ aussi pris en compte dans ce calcul. La valeur qui apparaît dans l'indicateur est la moyenne des droits d'inscription en formation initiale pour un.e étudiant.e en première année.

*Sources : Questionnaire auprès des administrateurs de la FédEO, sites internet des écoles, contacts directs avec les écoles*

### LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

Le calcul correspond à la moyenne des offres "Essentielle LMDE" qui permet une prise en charge à 100% de : l'optique, des soins courants, de la pharmacie, du dentiste, des hospitalisations.

*Source : Indicateur du coût de la rentrée de la FAGE*

### L'ASSURANCE LOGEMENT

Le calcul correspond à la moyenne des offres d'assurances "essentielle" chez MAE, HEYME, SMERRA, Yvon'assur, SMENO.

*Source : Indicateur du coût de la rentrée de la FAGE*

## LES FRAIS D'AGENCE

Le calcul correspond au plafond prévu pour un logement de 20 m<sup>2</sup>, avec état des lieux. Sachant que les frais d'agence sont à la charge du bailleur, la constitution de son dossier, la rédaction du bail et la réalisation de l'état des lieux qui peuvent être mis, pour moitié et sous réserve de respecter certains plafonds, à la charge du locataire. Il existe des plafonds pour le locataire qui sont en zones très tendues (Paris et petite couronne), 12€/m<sup>2</sup> (soit pour un logement de 20m<sup>2</sup>, 300€) ; en zones tendues (agglomérations où s'appliquent la taxe sur les logements vacants), 10€/m<sup>2</sup> (soit pour un logement de 20m<sup>2</sup>, 260€) ; dans le reste du territoire, 8€/m<sup>2</sup> (soit pour un logement de 20m<sup>2</sup>, 220€). Sur l'ensemble des territoires, 3€/m<sup>2</sup> peuvent être facturés en supplément au titre de l'état des lieux.

*Source : Indicateur du coût de la rentrée de la FAGE*

## LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Le calcul correspond aux frais de matériel d'écriture, de fournitures diverses (Classeurs, feuilles A4, bloc-notes, stylos, porte-mines, perforateur, ruban adhésif, blanco, surligneur, agenda, trousse, trieur, pochette carton, imprimante, encre, manuels scolaires) et d'un sac à dos (prix moyen sur 10 valeurs d'entrée/milieu de gamme, de marque et discount, Google shopping). Outre le matériel scolaire basique pour un étudiant universitaire, l'étudiant.e en ostéopathie est amené à se procurer du matériel spécifique utile tout au long de son cursus. Nous avons donc calculé différentes moyennes regroupant les éléments généralement communs aux différentes écoles d'ostéopathie : une blouse, une housse de table ou une serviette, une table d'examen, un atlas d'anatomie, un livre de physiologie. Il s'agit d'une moyenne réalisée sur 10 valeurs d'entrée/milieu de gamme, de marque et discount (Toomed, Quirumed, Amazon, Cdiscount, Google shopping, Décathlon et Gosport).

*Source : Indicateur du coût de la rentrée de la FAGE, questionnaire auprès des administrateur.ices de la FédEO*

# LES FRAIS DE VIE COURANTE

## LE LOYER

La valeur affichée est la moyenne réalisée pour chaque ville d'un studio de 20 à 30 m<sup>2</sup> et pour un T2 de moins de 30 m<sup>2</sup> représentant les deux formes de logement les plus utilisées. L'indicateur est basé sur l'outil développé par « LocService » de côte des loyers. La côte donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donnés.

## LES REPAS AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE (RU)

L'indicateur concernant les repas au RU est calculé en considérant qu'un.e étudiant.e prend, en moyenne, 20 repas au RU par mois (soit 5 repas par semaine). Le prix d'un ticket est de 3,30€.

## LES CONSOMMABLES

Les consommables comprennent l'alimentation, les vêtements, les produits d'hygiène et d'entretien et un ordinateur. Les chiffres utilisés sont ceux fournis par l'indicateur du coût de la rentrée de la FAGE. La partie alimentation prend en compte un panier de courses pour 30 petits déjeuners et 40 repas à partir du site consommateur « ooshop » (comparateur Carrefour).

Pour la partie équipements divers est pris en compte des budgets informatique, vêtements, hygiène et entretien pour effectuer le calcul : une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%, un ensemble (jean, tee-shirt, sweat), un lot de « base » de produits d'hygiène et un lot de produits d'entretiens.

Pour calculer le montant en Île-de-France, est appliqué l'écart de prix moyen entre les autres régions de France et l'Île-de-France selon l'INSEE.

Source : Indicateur du coût de la rentrée de la FAGE

## LA TÉLÉPHONIE ET INTERNET

Le tarif de la téléphonie et internet pris en compte correspond à la moyenne des tarifs pratiqués par certains grands opérateurs (Free, Orange, SFR) pour une offre téléphonie, fixe, internet.

Source : Indicateur du coût de la rentrée de la FAGE

## LES LOISIRS

Deux aspects sont pris en compte dans le calcul des loisirs : un montant concernant l'achat d'œuvres littéraires et un second sur les sorties soit deux livres par mois à 11€ le prix moyen du livre et le montant moyen des sorties estimé par l'enquête de l'OVE de 2010.

Source : Indicateur du coût de la rentrée de la FAGE

## LES TRANSPORTS

La valeur calculée prend en compte 5 allers-retours de 28km par mois ainsi qu'un abonnement de transport en commun au tarif étudiant. Les données sont calculées selon le barème d'indemnités kilométriques 2020 des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

Source : Indicateur du coût de la rentrée de la FAGE

## ANNEXE 1

|                                     | Ile De France |              |                               |
|-------------------------------------|---------------|--------------|-------------------------------|
|                                     | Montant 2021  | Montant 2022 | Différence entre 2021 et 2022 |
| Total frais spécifiques de rentrée* | 9930,20€      | 10537,61€    | +6,02%                        |
| Total frais de vie courante**       | 1351,74€      | 1374,69€     | +1,70%                        |
| Total                               | 11 290,94€    | 11912,30€    | +5,50%                        |

\* les frais spécifiques de rentrée comprennent : les frais de scolarité, la complémentaire santé, l'assurance logement, les frais d'agence, les fournitures scolaires et le matériel ostéopathique.

\*\* Les frais de vie courante comprennent : le loyer et les charges, les repas au RU, les consommables, la téléphonie et internet, les loisirs et les transports.

A noter que toutes ces valeurs se trouvent dans les différents tableaux du dossier et que s'il n'y a pas de distinction faite entre les régions et l'IDF c'est que les valeurs sont les mêmes pour les deux

On peut voir qu'en IDF le coût de la rentrée a augmenté, tout autant que dans les régions (où l'on note une augmentation de 5,41% contre 5,5% en IDF). Cependant en IDF les différents frais restent plus élevés, rendant le quotidien de la vie étudiante d'autant plus compliqué financièrement. Nos étudiant.e.s présent en IDF ne bénéficient pas non plus des accès aux bourses et aux services du CROUS, leur situation de précarité est alors d'autant plus importante que les étudiant.e.s universitaires.



**FédEO**  
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN OSTÉOPATHIE

**NOÉMIE OURLIAC**

**Présidente de la FédEO**

presidence@fedeo.eu

07.60.16.02.51

**BARBARA CARRIC**

**Vice-présidente générale  
de la FédEO en charge  
des relations presse**

vice-presidence@fedeo.eu

06.13.41.87.55

**LARA JOUSSE**

**Vice-présidente en  
charge des affaires  
sociales de la FédEO**

affaires.sociales@fedeo.eu

06.51.82.77.45

## NOS COORDONNÉES

FédEO - Fédération nationale des Etudiants en Ostéopathie  
79, Rue Périer  
92120 Montrouge



www.fedeo.eu 

FédEO - Les étudiants en ostéopathie 

@FedeOsteo 

@FedeOsteo 